

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020



Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

RAPPORT DE GESTION

Ce rapport de gestion est en date du 30 avril 2020.

Ce document fournit un rapport de gestion sur les résultats d'exploitation non audités et la situation financière de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie ou la société) pour le premier trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2020. Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités de l'Empire Vie pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, ainsi que le rapport de gestion et les états financiers audités consolidés, qui font partie intégrante du Rapport annuel 2019 de l'Empire Vie daté du 26 février 2020. À moins d'indication contraire, les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités et le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens. En raison de l'arrondissement, certains écarts pourraient ne pas concorder et l'analyse des composantes pourrait différer de la somme pour l'analyse des composantes regroupées.

Le rapport de gestion comprend des renseignements prospectifs ainsi que de nombreux risques et de nombreuses incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, ceux décrits à la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle accessible sur le site www.sedar.com. Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que les résultats, les réalisations ou les rendements exprimés de façon explicite ou implicite dans tout renseignement prospectif se concrétiseront, ou, s'ils se confirment dans la réalité, qu'un quelconque avantage puisse en découler. Les résultats réels pourraient différer de façon significative des résultats exprimés ou sous-entendus par de tels renseignements prospectifs. Reportez-vous à la section « Énoncés et renseignements prospectifs » de ce rapport.

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), qui constituent les principes comptables généralement reconnus, énoncées dans le Manuel de CPA Canada. Le présent rapport de gestion fait référence à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues en vertu des normes IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles sont plutôt fournies à titre de complément aux mesures conformes aux normes IFRS pour permettre une meilleure compréhension des résultats d'exploitation de la société du point de vue de la direction. Par conséquent, elles ne doivent pas être prises en compte de manière isolée ni remplacer l'analyse de l'information financière présentée selon les normes IFRS. Reportez-vous à la section « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent rapport pour plus de détails. Veuillez noter que certains montants comparatifs ont été reclassés et retraités pour les rendre conformes à la présentation des montants adoptée pour la période en cours.

L'évaluation de la direction de la dynamique sectorielle, des risques et de la gestion du risque, des estimations comptables critiques, de la stratégie et des perspectives est conforme à celle présentée dans le Rapport annuel 2019 du 26 février 2020.

Analyse financière

Sommaire

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)	Premier trimestre	
	2020	2019
Résultat (perte) net attribuable aux actionnaires ordinaires	(32 \$)	43 \$
Résultat par action - de base et dilué	(32,05 \$)	43,59 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (trimestres annualisés) ¹	(8,0) %	11,2 %

L'Empire Vie a déclaré une perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires de 32 millions de dollars pour le premier trimestre de 2020, comparativement à un résultat de 43 millions de dollars pour le premier trimestre de 2019. La diminution des bénéfices du premier trimestre de 2020 est principalement attribuable au fort raffermissement des passifs des contrats soutenant les garanties sur les prestations des fonds distincts. Elle a été partiellement contrebalancée par l'amélioration des gains liés à la négociation aux fins de la gestion de l'actif et du passif et à

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

l'amélioration des gains découlant de rendements plus élevés sur les actifs en vigueur et les passifs soutenant les secteurs de l'assurance vie et des rentes.

Les activités commerciales au Canada et à l'étranger, les chaînes d'approvisionnement, les déplacements, la confiance des consommateurs, les prévisions d'activité et les marchés boursiers nationaux et internationaux devraient continuer de ressentir l'incidence du nouveau coronavirus (COVID-19) durant le premier semestre de 2020, possiblement au-delà. La société continue de suivre l'évolution de la situation sur les marchés boursiers et les marchés de titres à revenu fixe en général, principalement dans le cadre des portefeuilles de placements de l'Empire Vie. Bien qu'il soit trop tôt pour prédire les effets des facteurs liés à la COVID-19, cette période d'incertitude et de volatilité accrues nous amène à penser que ces événements affecteront le rendement de la société à court terme.

Le tableau ci-dessous présente une ventilation des composantes des sources de bénéfices par secteur d'activité pour le premier trimestre.

Pour la période de trois mois close le 31 mars (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Bénéfices prévus sur les affaires en vigueur	33 \$	32 \$	6 \$	6 \$	16 \$	13 \$			55 \$	51 \$
Effet des nouvelles affaires	(3)	(3)	(2)	(3)	(1)	5			(6)	(2)
Gains et pertes actuariels	(132)	—	(1)	3	5	1			(128)	4
Mesures de gestion et modifications des hypothèses	—	—	—	—	22	(1)			22	(1)
Bénéfices (pertes) relatifs aux activités avant impôts	(102)	28	3	6	41	18	—	—	(57)	52
Bénéfices relatifs à l'excédent	—	—	—	—	—	—	18	8	18	8
Résultat (perte) avant impôts	(102)	28	3	6	41	18	18	8	(39)	60
Impôts	(28)	7	1	1	11	3	4	2	(11)	14
Résultat (perte) net attribuable aux actionnaires	(74) \$	21 \$	2 \$	4 \$	30 \$	15 \$	14 \$	6 \$	(28) \$	46 \$
Dividendes sur actions privilégiées									(3) \$	(3) \$
Résultat (perte) net attribuable aux actionnaires ordinaires									(32) \$	43 \$

Les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur ont augmenté de 8 % durant le premier trimestre, principalement grâce à de modestes augmentations dans nos trois secteurs d'activité au cours des 12 derniers mois.

L'effet des nouvelles affaires est semblable à celui du premier trimestre de 2019. L'effet des nouvelles affaires sur le secteur de l'assurance individuelle est positive lorsque la valeur actualisée des profits futurs des affaires existantes surpasse la somme des marges des passifs initiaux des polices pour ces affaires, additionnée aux charges engagées au point de vente. Ce montant a été un peu moins élevé au premier trimestre de 2020 qu'au premier trimestre de 2019.

Les pertes actuarielles pour le premier trimestre de 2020 ont diminué par rapport à celles du premier trimestre de 2019, principalement en raison du fort raffermissement des passifs des contrats soutenant les garanties sur les prestations des fonds distincts, qui a été partiellement contrebalancé par l'amélioration des gains liés à la négociation aux fins de la gestion de l'actif et du passif et par l'amélioration des gains découlant de la hausse des rendements des passifs et des actifs en vigueur soutenant les secteurs de l'assurance vie et des rentes. De plus, les résultats ont été moins favorables au chapitre des règlements du secteur de l'assurance collective.

Les mesures de gestion et les modifications des hypothèses ont été plus élevées au premier trimestre de 2020 comparativement à la même période de 2019, principalement en raison des activités de gestion continues visant à améliorer l'appariement de l'actif et du passif du secteur de l'assurance individuelle.

L'augmentation du bénéfice relatif à l'excédent au premier trimestre de 2020 par rapport à 2019 s'explique surtout par des gains latents liés à la juste valeur plus élevés sur le programme de couverture lié aux actions de la société, qui a plus que contrebalancé les pertes latentes à la juste valeur sur les actions privilégiées de ce segment.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Résultats par principaux secteurs

Le tableau ci-dessous fournit un sommaire des résultats de l'Empire Vie par principaux secteurs pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2020 et 2019. Un rapport des résultats se trouve dans la section « Résultats par secteur » du rapport de gestion.

Pour la période de trois mois close le 31 mars (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Produits										
Primes nettes	27 \$	54 \$	91 \$	88 \$	97 \$	96 \$	— \$	— \$	216 \$	238 \$
Revenu de placement	10	10	1	1	53	48	17	16	81	75
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(55)	20	(3)	1	(334)	384	(7)	(2)	(399)	403
Profit (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(1)	1	—	30	11	3	(1)	34	9
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	(1)	—	(1)	—	(1)	—	8	—	5	—
Produits tirés des frais	62	61	3	3	—	—	—	—	65	64
Total des produits	43	144	93	93	(155)	539	21	12	2	788
Charges										
Prestations et règlements, montant net	50	65	63	61	41	39	—	—	154	164
Variation nette des passifs des contrats d'assurance et de placements	57	13	—	3	(270)	445	—	—	(213)	462
Participations sur polices	—	—	—	—	7	7	—	—	7	7
Charges d'exploitation, commissions et charges d'intérêt	37	37	24	21	30	31	4	4	95	94
Impôts sur le résultat et taxes	(28)	7	3	4	12	5	4	2	(9)	18
Total des charges	117	122	91	89	(180)	528	8	6	35	745
Résultat net après impôts	(74) \$	21 \$	2 \$	4 \$	25 \$	11 \$	13 \$	6 \$	(33) \$	43 \$
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation									(5)	(3)
Dividendes sur actions privilégiées									3	3
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									(32) \$	43 \$

Total des produits

Les primes nettes pour le premier trimestre de 2020 ont diminué de 9 %, principalement en raison des ventes moins élevées de rentes fixes.

Les actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ont diminué au sein de tous les secteurs au cours du trimestre, reflétant ainsi la volatilité des marchés obligataires et boursiers du trimestre. Le montant du capital et de l'excédent, qui comprend les pertes à la juste valeur des actifs des actions privilégiées, a été partiellement contrebalancé par un gain au chapitre du programme de macro-couverture lié aux actions (décrit dans la section « Gestion du risque » des résultats). L'indice composé S&P/TSX a chuté de 21,6 % au premier trimestre et le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 30 ans a diminué de 46 points de base alors que les écarts de taux se sont creusés. Les actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent également la variation de la juste valeur des actifs adossés aux produits indiciaires. La variation de la valeur de ces actifs est nettement contrebalancée par la variation des passifs s'y rapportant, qui sont reflétés dans la variation nette des passifs des contrats d'assurance et de placements. La variation de la juste valeur des actifs adossés aux passifs de polices non indiciaires du secteur de l'assurance individuelle est aussi partiellement contrebalancée par les variations

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

correspondantes dans la variation nette des passifs des contrats d'assurance et de placements de la section « Charges » des résultats.

Les produits tirés des frais du premier trimestre correspondent à ceux des années précédentes, puisque les effets de la diminution des valeurs d'actifs qui s'appuient sur le volume des produits tirés des frais ne sont apparus qu'à la fin du premier trimestre de 2020.

Total des charges

La variation du total des charges s'explique en grande partie par l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt du marché boursier sur la variation nette des passifs des contrats d'assurance. Cette variation dans les charges est fortement contrebalancée par les variations équivalentes au chapitre de la variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, comme la section « Produit » l'indique. La variation nette des passifs des contrats d'assurance et de placements comprend un raffermissement des passifs des contrats soutenant les garanties sur les prestations des fonds distincts.

En excluant l'incidence de la variation nette des passifs des contrats d'assurance et de placement, le total des charges a diminué de 12 % au premier trimestre de 2020 par rapport au premier trimestre de 2019, principalement en raison de la diminution de l'imposition sur le revenu.

Le montant net des prestations et des règlements du premier trimestre de 2020 a été inférieur à celui de 2019, principalement en raison de la diminution des rachats de rentes fixes du secteur de la gestion du patrimoine. La variabilité du montant net des prestations et des règlements dépend des règlements survenus. En règle générale, les règlements augmentent d'année en année en raison de la croissance des blocs d'assurance. La variabilité des règlements ne peut, isolément, influencer le résultat net, puisque des passifs de contrats d'assurance sont libérés lorsque les règlements surviennent. Les passifs de contrats d'assurance libérés pourraient être supérieurs ou inférieurs au montant des règlements survenus selon que les résultats techniques au chapitre des règlements sont supérieurs ou inférieurs aux estimations des passifs des contrats d'assurance. Les pertes et les gains actuariels au chapitre des règlements correspondent à la combinaison des règlements survenus en comparaison des règlements escomptés dans le prix des produits et dans les passifs des contrats d'assurance.

Résultats par secteur - Gestion de patrimoine

Principaux résultats opérationnels

(en millions de dollars)	Premier trimestre	
	2020	2019
Rentes fixes		
Actifs sous gestion ¹	891 \$	969 \$
Ventes brutes ¹	27	53
Ventes nettes ¹	(8)	5
Fonds distincts		
Actifs sous gestion ¹	7 051	8 392
Ventes brutes ¹	243	221
Ventes nettes ¹	(81)	(84)
Produits tirés des frais	61	60
Fonds communs de placement		
Actifs sous gestion ¹	112	152
Ventes brutes ¹	4	2
Ventes nettes ¹	(6)	(7)
Produits tirés des frais	—	1
Primes nettes	27 \$	54 \$
Prestations et charges	144	115
Résultat (perte) net après impôts	(74) \$	21 \$

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Les actifs sous gestion des rentes fixes ont diminué de 8 % au cours des 12 derniers mois. Les ventes brutes du premier trimestre ont diminué de 49 % par rapport à celles du premier trimestre de 2019.

Les actifs sous gestions des fonds distincts sont moins élevés que ceux de la même période en 2019, reflétant ainsi la volatilité du marché boursier enregistrée vers la fin du premier trimestre de 2020, alors qu'ils ont rebondi au premier trimestre de 2019 après les creux atteints en décembre 2018. Les ventes brutes du premier trimestre de 2020 sont plus élevées de 10 % que celles de la même période de 2019. Le 23 octobre 2019, l'Empire Vie a lancé six nouveaux fonds distincts, les FPG multistratégie, afin d'offrir aux clients une combinaison de styles de gestion et plus de diversification des placements.

Les produits tirés des frais des fonds distincts sont légèrement supérieurs à ceux du premier trimestre de 2019. Les produits tirés des frais des fonds distincts et des fonds communs sont calculés quotidiennement pour la plupart des produits. Les fluctuations sur le marché boursier et le marché des titres à revenu fixe survenues vers la fin du trimestre ont eu une incidence relativement limitée sur le produit de ce secteur au premier trimestre.

Les actifs de fonds communs de placement sous gestion ont diminué au cours de 12 derniers mois en raison de ventes de fonds communs de placement plus faibles. L'Empire Vie continue d'explorer diverses options stratégiques en lien avec ses affaires de fonds communs de placement.

Ce secteur a subi une perte de 74 millions de dollars pour le premier trimestre de 2020 contre un gain net de 21 millions de dollars au premier trimestre de 2019, principalement en raison d'une importante augmentation des passifs des polices pour les garanties des fonds distincts. Ces garanties sont payables uniquement si la valeur d'un fonds se trouve sous sa valeur garantie lorsqu'un évènement assurable se produit.

Résultats par secteur - Assurance collective

Principaux résultats opérationnels

(en millions de dollars)	Premier trimestre	
	2020	2019
Principales données financières		
Ventes, primes annualisées ¹	30 \$	22 \$
Primes nettes	91	88
Résultat net après impôts	2 \$	4 \$

Les ventes de primes annualisées ont augmenté au premier trimestre par rapport à la même période de 2019. L'Empire Vie continue d'augmenter les ventes de ses produits de base au sein du marché des petites et moyennes entreprises. L'Empire Vie continue de conclure des partenariats stratégiques afin d'augmenter sa part de marché.

Les primes nettes pour le premier trimestre ont augmenté de 3 % comparativement à celles de 2019. La société continue de se concentrer sur les ventes rentables dans le marché des produits d'assurance collective où la concurrence sur les prix se maintient pour tous les principaux secteurs d'activité.

Le revenu net pour le trimestre a diminué principalement en raison des résultats techniques moins favorables pour tous les types de prestations par rapport à la période comparable de 2019.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Résultats par secteur - Assurance individuelle

Principaux résultats opérationnels

(en millions de dollars)	Premier trimestre	
	2020	2019
Actionnaires		
Ventes, primes annualisées ¹ attribuables aux actionnaires	5 \$	5 \$
Primes nettes attribuables aux actionnaires	68	70
Prestations et charges	(200)	459
Résultat net après impôts	30	15
Titulaires de polices		
Ventes, primes annualisées ¹ attribuables aux titulaires de polices	3	4
Primes nettes attribuables aux titulaires de polices	30	27
Prestations et charges	8	63
Résultat net après impôts	(5)	(3)
Résultat net après impôts	25 \$	11 \$

Les ventes de primes annualisées attribuables aux actionnaires sont demeurées stables au cours du trimestre par rapport à la période comparable de 2019, tandis que les ventes de primes annualisées attribuables aux titulaires de polices ont diminué de 16 % pendant le premier trimestre. Les primes nettes attribuables aux actionnaires ont également été légèrement moins élevées durant le trimestre. Les primes nettes attribuables aux titulaires de polices ont augmenté au premier trimestre de 2020 par rapport à celles de la période comparable 2019, ce qui reflète la vigueur récente des ventes de nouvelles primes attribuables aux titulaires de polices.

Le résultat net attribuable aux actionnaires pour ce secteur d'activité est de 30 millions de dollars pour le premier trimestre de 2020. Le rendement du marché des obligations a augmenté pendant le trimestre puisque l'augmentation de l'écart de taux a plus que contrebalancé la chute du rendement des obligations à long terme du gouvernement du Canada. Bien que cette augmentation des taux de rendement réduit les gains de la juste valeur des actifs à revenu fixe soutenant les passifs des contrats d'assurance, ces pertes ont été plus que contrebalancées par la diminution des passifs des contrats d'assurance correspondants, contribuant principalement à la hausse du résultat net par rapport à la période comparable de 2019.

Résultats - Capital et excédent

Principaux résultats opérationnels

(en millions de dollars)	Premier trimestre	
	2020	2019
Résultat sur les placements	(11) \$	20 \$
Profit (perte) sur les instruments de couverture	33	(9)
Intérêts et autres charges	(4)	(4)
Bénéfices avant impôts	18	8
Impôts	4	2
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux actionnaires	14	6
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux titulaires de polices	(1)	—
Résultat net après impôts	13 \$	6 \$

En plus des trois principaux secteurs d'activité, l'Empire Vie maintient des comptes distincts pour le revenu de placement attribuable au compte capital et excédent des actionnaires et au compte excédent des titulaires de polices.

Le résultat sur les placements du premier trimestre de 2020 est inférieur à celui de l'année précédente, principalement en raison des pertes latentes sur les actifs des actions privilégiées évalués à la juste valeur par le biais du résultat. Les gains liés au programme de couverture (décrits dans la section « Gestion du risque ») du premier trimestre, contre une perte au premier trimestre de 2019, sont principalement dus aux gains latents sur les

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

instruments de couverture de la société ainsi qu'au gain réalisé sur un instrument de couverture vendu par l'Empire Vie au cours du trimestre.

Dividendes versés aux actionnaires

Les dividendes déclarés et versés aux porteurs d'actions ordinaires, ainsi que le montant de ces dividendes, sont à la discrétion du conseil d'administration.

Les dividendes versés aux actionnaires ordinaires sont revus tous les trimestres et varient en fonction de divers facteurs, tels que les résultats d'exploitation, le contexte économique et la situation financière de l'Empire Vie, qui tient compte des exigences réglementaires applicables aux dividendes versés aux actionnaires, et de tout autre facteur considéré pertinent par le conseil d'administration.

Le tableau ci-dessous présente les détails des montants et des dates pour chaque dividende déclaré sur les actions privilégiées :

	Dividende par action	Date de versement	Date d'inscription
Actions ordinaires	— \$	9 juin 2020	15 mai 2020
Actions privilégiées à taux ajustable et à dividende non cumulatif de série 1 (TSX: EML.PR.A)	0,359375 \$	17 juillet 2020	17 juin 2020
Actions privilégiées à taux ajustable et à dividende non cumulatif de série 3	0,306250 \$	17 juillet 2020	17 juin 2020

L'Empire Vie précise que les dividendes précités sont des dividendes déterminés aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute législation fiscale provinciale similaire.

Total des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Premier trimestre	
	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités		
Activités d'exploitation	22 \$	96 \$
Activités d'investissement	(3)	(90)
Activités de financement	(7)	(7)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	12 \$	(1) \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les primes d'assurance, le revenu de placement net et les produits tirés des frais. Ces sommes sont principalement employées pour payer les commissions, les prestations d'assurance, les charges d'exploitation et les participations aux titulaires de polices. Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement sont principalement attribuables aux achats et aux ventes de placements soutenant les passifs des contrats et le compte du capital et de l'excédent. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat des instruments de capital et les paiements de dividendes et d'intérêt connexes.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 12 millions de dollars pour l'exercice à ce jour. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont diminué de 74 millions de dollars, principalement en raison du résultat net moins élevé pour la période. Les liquidités utilisées pour les activités d'investissement ont diminué de 87 millions par rapport à la période comparable de 2019. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement de 2020 correspondent à ceux de 2019.

Reportez-vous aux notes 10 (e) et 27 (b) des états financiers consolidés de 2019 pour une analyse des liquidités de l'Empire Vie.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Instruments financiers

La stratégie de placement de l'Empire Vie comprend l'achat d'obligations de qualité afin de soutenir, dans une très forte proportion, les passifs des contrats d'assurance et de rente, et l'utilisation de placements en actions pour soutenir les passifs de ses contrats d'assurance. Les flux de trésorerie qui découlent de ces instruments financiers visent à répondre aux exigences en matière de liquidités relatives aux obligations sous-jacentes envers les clients. Les stratégies de placement sont assujetties aux limites prescrites établies dans les différentes politiques d'entreprise. L'Empire Vie est sujette aux risques du marché liés à ces instruments financiers.

La société est également sujette à un risque de crédit lié à ces instruments financiers qui pourrait entraîner une perte, si l'autre partie n'est pas en mesure de respecter ses obligations. Le risque de crédit découle principalement de placements dans des obligations, des débetures, des actions privilégiées, des placements à court terme et des prêts hypothécaires. La société gère son exposition au risque de marché principalement en appliquant des limites de placement et en supervisant ses gestionnaires de placement internes et les cabinets de placement externes par l'intermédiaire du chef des placements, du comité de gestion des actifs et du comité des placements du conseil d'administration. Le comité des placements surveille activement la taille et la composition des actifs des portefeuilles. L'Empire Vie dispose d'un programme de couverture semi-statique dans le cadre de son approche de gestion de ce risque. Elle gère le risque de crédit en appliquant les lignes directrices relatives aux placements établies par le comité des placements. Les lignes directrices relatives aux placements déterminent les cotes de crédit minimales pour les émetteurs d'obligations, de débetures et d'actions privilégiées, de même que les limites de concentration par émetteur de tels titres de créance. La direction examine la qualité du crédit relativement aux acquisitions de placements et surveille en outre la qualité du crédit des actifs investis au fil du temps. La direction fait régulièrement rapport au comité des placements du conseil d'administration de l'Empire Vie à l'égard du risque de crédit auquel le portefeuille est exposé.

La société gère le risque de crédit lié à un instrument dérivé en appliquant les limites et les restrictions en matière de notations de crédit prescrites par le comité des placements dans ses lignes directrices relatives aux placements, qui déterminent les dérivés autorisés et les utilisations autorisées des dérivés, de même que les limites à l'égard de l'utilisation de ces instruments. En particulier, les dérivés ne peuvent pas faire l'objet d'un financement et les contraintes de crédit strictes liées à la contrepartie sont imposées. Reportez-vous aux notes 2 (d), 3, 10 (c) et 27 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 afin d'obtenir des renseignements additionnels sur les instruments financiers.

Sources de capitaux

L'Empire Vie a émis des titres avec et sans appel public à l'épargne afin de solidifier sa position en capital et de financer la croissance de ses activités. Les titres en circulation sont résumés dans le tableau suivant :

	Aux	
(en millions de dollars)	31 mars 2020	31 décembre 2019
Débetures subordonnées	400 \$	400 \$
Capitaux propres		
Actions privilégiées	250 \$	250 \$
Actions ordinaires	1 \$	1 \$
Total des capitaux propres	251 \$	251 \$

Les tableaux ci-dessous présentent les détails des débetures subordonnées et des actions privilégiées en circulation de la société :

Débetures subordonnées				Aux	
(en millions de dollars)	Date de l'émission	Date de rachat la plus proche	Taux d'intérêt	31 mars 2020	31 décembre 2019
Débetures subordonnées (1)	1 ^{er} décembre 2016	16 décembre 2021	3,383 %	200 \$	200 \$
Débetures subordonnées (2)	1 ^{er} septembre 2017	15 mars 2023	3,664 %	200 \$	200 \$

(1) Débetures subordonnées non garanties de série 2016-1 à 3,383 % échéant en 2026. À compter du 16 décembre 2021, l'intérêt sera payable au taux CDOR (Canadian Deposit Offered Rate) sur trois mois majoré de 1,95 %.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

(2) Débentures subordonnées non garanties de série 2017-1 à 3,664 % échéant en 2028. À compter du 15 mars 2023, l'intérêt sera payable au taux CDOR majoré de 1,53 %.

Actions privilégiées (en millions de dollars)	Date de l'émission	Date de rachat la plus proche	Rendement	Aux	
				31 mars 2020	31 décembre 2019
Actions privilégiées	1 ^{er} janvier 2016	17 avril 2021	5,75 %	150 \$	150 \$
Actions privilégiées	1 ^{er} novembre 2017	17 janvier 2023	4,90 %	100 \$	100 \$

Les débentures et les actions privilégiées de l'Empire Vie sont notées par les agences DBRS Limited (DBRS) et A.M. Best Company, Inc.

Les notes d'émetteur de l'Empire Vie attribuées par la firme DBRS sont les suivantes : note d'émetteur « A » (6^e de 20 catégories); note « A (faible) » pour les dettes subordonnées (7^e de 20 catégories); note « A » pour la solidité financière (6^e de 22 catégories); et note « Pfd-2 » pour les actions privilégiées (5^e de 18 catégories). Toutes ces notes ont des perspectives stables. Selon DBRS, les notes attribuées reflètent la position de l'Empire Vie à titre d'assureur vie qui affiche continuellement un bon rendement et qui génère constamment des revenus stables tout en maintenant un profil de risque conservateur.

La firme A.M. Best a attribué les notes suivantes à l'Empire Vie : note de solidité financière « A (Excellent) » (3^e de 16 catégories); note de crédit d'émetteur à long terme « a » (6^e de 21 catégories); note « bbb+ » pour les dettes subordonnées (8^e de 21 catégories); et note « bbb » pour ses actions privilégiées (9^e de 21 catégories). Toutes ces notes ont des perspectives stables. Selon A.M. Best, les notes attribuées reflètent la solidité du bilan de l'Empire Vie, qui est classé comme étant « très solide » par A.M. Best, ainsi que ses excellents résultats d'exploitation, son profil d'entreprise neutre et sa gestion des risques appropriée.

Capital règlementaire

Le test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) a pour but d'améliorer la mesure de la position de solvabilité d'un assureur vie en tenant compte des aspects économiques à long terme des activités d'assurance vie. L'Empire Vie a présenté une solide situation de capital selon le MMRPCE et continue de présenter une solide situation de capital selon le TSAV. L'Empire Vie a l'obligation de maintenir un ratio du noyau de capital d'au moins 55 % et un ratio total de 90 %. Le BSIF a établi une cible de surveillance de 70 % pour le ratio du noyau de capital et de 100 % pour le capital total.

En date du 31 mars 2020, le ratio total et le ratio du noyau de capital ont fortement diminué par rapport au 31 décembre 2019, principalement en raison du fort raffermissement des passifs des contrats et du capital règlementaire soutenant les garanties sur les prestations des fonds distincts.

TSAV (en millions de dollars)	31 mars 2020	31 décembre 2019	30 septembre 2019	30 juin 2019	31 mars 2019
Capital disponible					
Première catégorie	1 435 \$	1 616 \$	1 562 \$	1 549 \$	1 507 \$
Deuxième catégorie	671	669	681	674	692
Total	2 106 \$	2 285 \$	2 243 \$	2 223 \$	2 200 \$
Provision d'excédent et dépôts admissibles	1 029	1 109	944	937	921
Coussin de solvabilité de base	2 371	2 191	2 133	2 115	2 083
Ratio total du TSAV	132 %	155 %	149 %	149 %	150 %
Ratio du noyau de capital du TSAV	91 %	109 %	104 %	104 %	103 %

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Autres éléments du résultat global

(en millions de dollars après impôts)	Premier trimestre	
	2020	2019
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires	(18) \$	43 \$
Autres éléments du résultat global attribuable aux titulaires de polices	(1)	4
Total des autres éléments du résultat global	(19) \$	47 \$

La diminution des autres éléments du résultat global au premier trimestre de 2020 est principalement attribuable aux pertes latentes de la juste valeur des placements disponibles à la vente. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par un gain au chapitre de la réévaluation des régimes à prestations définies postérieures à l'emploi. La perte sur ces composantes des autres éléments du résultat global est principalement attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de crédit au premier trimestre de 2020.

La réévaluation des régimes de retraite à prestations définies n'a pas d'effet immédiat sur le TSAV, puisque le profit ou la perte de réévaluation de chaque trimestre est amorti sur 12 trimestres aux fins du TSAV.

Gestion du risque

Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, l'Empire Vie présente des mesures de la sensibilité et de l'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt, en fonction des cours du marché, des taux d'intérêt, des actifs, des passifs et de la composition des affaires de la société constatés aux dates des calculs. Les sensibilités sont calculées indépendamment et supposent que tous les autres facteurs de risque demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les variations des rendements actuariels, des rendements des placements et des hypothèses à l'égard des activités de placement futures; les écarts entre les faits réels et les hypothèses; les changements dans la composition des affaires; les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales des modèles internes de l'Empire Vie servant aux calculs. Les changements découlant de nouvelles affaires ou d'échéances, d'achats/de ventes d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient également entraîner des changements importants aux sensibilités présentées. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites. Elles ne doivent pas être interprétées comme des prévisions des sensibilités futures du résultat net de l'Empire Vie, des autres éléments de son résultat global et de son capital. Étant donné la nature de ces calculs, l'Empire Vie n'est pas en mesure de garantir que l'incidence réelle correspondra aux estimations fournies. Des fluctuations des variables de risque au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Risque lié au marché

L'Empire Vie assume un risque lié aux marchés boursiers en raison de ses produits de fonds distincts et des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. L'Empire Vie dispose d'un programme de couverture semi-statique. Le programme de couverture pourrait avoir recours à des positions sur dérivés, y compris à des options de vente et à des contrats à terme. L'étendue des dérivés utilisés fait l'objet d'un suivi et d'une gestion continu, en prenant en considération le risque lié aux actions et le niveau de capital disponible.

Ce programme de couverture provoque de la volatilité dans l'état du résultat net. Selon les niveaux actuels des marchés boursiers, l'Empire Vie a le capital requis aux fins du TSAV, mais n'a pas de passifs des contrats dans l'état de la situation financière pour les garanties associées aux fonds distincts. Par conséquent, la couverture de l'exposition au risque lié au TSAV entraîne de la volatilité dans le résultat net, puisque les gains ou les pertes liés aux instruments de couverture ne sont pas nécessairement compensés par des variations des passifs de contrats liés aux garanties sur les fonds distincts dans l'état du résultat net. Le programme de couverture du risque lié aux actions atténue partiellement les baisses en périodes de replis, mais pourrait entraîner des pertes en périodes de hausses. Au cours du premier trimestre, l'Empire Vie a enregistré un gain de 24 millions de dollars après impôts sur son

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

programme de couverture, principalement en raison de la volatilité des marchés boursiers canadiens. En 2019, les frais de couverture étaient de 6 millions de dollars après impôts pour la période comparable.

Le ratio du TSAV de l'Empire Vie est également sensible à la volatilité des marchés boursiers, principalement en raison des exigences en matière de passifs et de capital liées aux garanties de fonds distincts. En date du 31 mars 2020, l'Empire Vie détenait des actifs et des passifs de fonds distincts s'élevant à 7,1 milliards de dollars. De ce montant, environ 6,0 milliards de dollars étaient assortis de garanties. Le tableau suivant fournit une ventilation en pourcentage par type de garantie :

	31 mars 2020	31 décembre 2019
Pourcentage des passifs de fonds distincts comportant les garanties suivantes :		
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation de décès de 75 %	5 %	4 %
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation de décès de 100 %	45 %	46 %
Garantie sur les prestations à l'échéance et de décès de 100 % (avec période minimale de 15 ans entre le dépôt et la date d'échéance)	7 %	7 %
Garantie de retrait (GR)	43 %	43 %

Toutes les garanties de fonds distincts de la société sont basées sur les polices (non sur les dépôts), ce qui, par conséquent, atténue généralement la sensibilité de l'Empire Vie aux marchés boursiers pour ses produits assortis de garanties sur les dépôts. Les produits assortis de garanties basées sur les polices tiennent compte de tous les dépôts effectués dans la police du client (que la valeur des fonds soit inférieure ou supérieure au montant garanti) pour en arriver à un paiement de garantie global net. Les produits assortis de garanties basées sur les dépôts tiennent compte uniquement des dépôts lorsque la valeur des fonds est inférieure au montant garanti, mais excluent tous les dépôts effectués dans la police du client lorsque la valeur des fonds est supérieure au montant garanti. Par conséquent, les garanties basées sur les polices paient généralement moins que les garanties basées sur les dépôts. Pour les passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts, le degré de sensibilité dépend fortement de la valeur des marchés boursiers au moment de l'évaluation. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une hausse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts sont émises, la sensibilité diminue. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une baisse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts sont émises, la sensibilité augmente.

Le capital réglementaire et le cadre des passifs de fonds distincts comprennent l'application de la valeur plancher de zéro (une valeur plancher de zéro est utilisée, car les montants de passifs négatifs ne sont pas permis, comme décrits ci-dessous) ainsi que d'autres contraintes réglementaires. Les effets sur la sensibilité deviennent alors souvent non linéaires. Ces passifs sont le plus élevé de : (i) la moyenne des montants déterminés en faisant la moyenne des résultats provenant des scénarios économiques défavorables; et (ii) zéro.

L'Empire Vie assume un risque lié aux marchés boursiers en raison des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. Selon les niveaux des marchés boursiers aux 31 mars 2020 et 31 décembre 2019, la sensibilité du bénéfice net attribuable aux actionnaires de l'Empire Vie et le ratio du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) qui résultent des augmentations et des diminutions des marchés boursiers sont comme suit :

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Sensibilité au risque lié aux actions :	Augmentation		Diminution		
Incidence sur le résultat net (en millions de dollars après impôts)	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Au 31 mars 2020					
Garanties sur les fonds distincts	40 \$	(6) \$	(121) \$	(229) \$	(354) \$
Autres risques liés aux actions	4	—	(27)	(89)	(153)
Couverture des positions en actions	(15)	(9)	13	30	51
Total	29 \$	(15) \$	(135) \$	(288) \$	(456) \$
Au 31 décembre 2019					
Garanties sur les fonds distincts	— \$	— \$	(10) \$	(76) \$	(229) \$
Autres risques liés aux actions	33	15	(12)	(20)	(65)
Couverture des positions en actions	(2)	(1)	4	16	38
Total	31 \$	14 \$	(18) \$	(80) \$	(256) \$

Sensibilité au risque lié aux actions :	Augmentation		Diminution		
Incidence sur le TSAV	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Au 31 mars 2020					
Garanties sur les fonds distincts	5 %	— %	(7) %	(13) %	(20) %
Autres risques liés aux actions	(1) %	(1) %	(1) %	(2) %	(4) %
Couverture des positions en actions	(2) %	(1) %	1 %	2 %	2 %
Total	2 %	(2) %	(7) %	(13) %	(22) %
Au 31 décembre 2019					
Garanties sur les fonds distincts	3 %	— %	(6) %	(16) %	(22) %
Autres risques liés aux actions	(1) %	(1) %	— %	1 %	1 %
Couverture des positions en actions	(3) %	(2) %	1 %	3 %	3 %
Total	(1) %	(2) %	(4) %	(12) %	(18) %

La sensibilité de l'Empire Vie aux marchés boursiers, dans un contexte de repli de 20 % et de 30 % des marchés boursiers, a augmenté principalement en raison de la chute importante des marchés boursiers durant le premier trimestre de 2020. Les passifs des garanties des fonds distincts ont été renforcés pendant le trimestre puisque l'augmentation de la valeur de retrait et de garantie se traduit par une chute sur les marchés boursiers. Cette situation a augmenté la sensibilité du résultat net, puisque toute variation des passifs lorsqu'ils se trouvent au-dessus du seuil de zéro est comptabilisée dans le résultat net.

L'Empire Vie a également conclu une entente de réassurance afin de céder une partie de son exposition aux garanties de prestations de décès de ses fonds distincts. Tous les titulaires de polices de fonds distincts qui disposent d'une garantie de prestation de décès de 2 millions de dollars ou plus sont inclus dans cette entente. La société ne réassure pas les produits de fonds distincts d'autres assureurs.

Le tableau suivant fournit le capital de risque lié aux garanties sur les prestations à l'échéance et de décès ainsi que les passifs des contrats qui en résultent et le coussin de solvabilité de base en vertu du TSAV pour les fonds distincts de l'Empire Vie :

Fonds distincts	Garantie de retrait > Valeur des fonds		Prestation à l'échéance > Valeur des fonds		Prestation de décès > Valeur des fonds		Passifs des contrats	Capital du TSAV
	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque		
(en millions de dollars)								
Au 31 mars 2020	2 611 \$	1 331 \$	374 \$	53 \$	3 845 \$	338 \$	131 \$	691 \$
Au 31 décembre 2019	2 701 \$	882 \$	51 \$	2 \$	650 \$	6 \$	— \$	465 \$

Les six premières colonnes du tableau ci-dessus présentent toutes les polices de fonds distincts dont le montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation de décès est supérieur à la valeur des fonds. Le capital de risque représente l'excédent du montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation de décès par rapport à la valeur des fonds de toutes ces polices. Les montants de la garantie de retrait indiqués dans le tableau ci-dessus font référence

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

aux produits de garantie de retrait. Le capital de risque de la garantie de retrait représente le moment que l'Empire Vie pourrait verser aux titulaires de polices de garantie de retrait si leur rendement net sur chaque actif se situe à zéro pour le reste de leur vie, selon l'espérance de vie. Le 30 mars 2020, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque totalisait 1,7 milliard de dollars. Le 31 décembre 2019, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque s'élevait à 890 millions de dollars. Pour ces trois catégories de risque, le capital de risque n'est pas payable à l'heure actuelle. Son paiement dépend des résultats futurs, incluant le rendement des fonds, les décès, les dépôts, les retraits et les dates d'échéance.

Le calcul du niveau de passifs des polices et du capital requis mentionnés dans le tableau ci-dessus est basé sur la probabilité que la société doive vraisemblablement payer aux titulaires de polices de fonds distincts un montant correspondant à tout déficit qui pourrait exister sur les versements futurs aux titulaires de polices avec garantie de retrait, ou en ce qui a trait aux échéances futures des polices de fonds distincts, ou en ce qui a trait aux décès futurs des titulaires de polices de fonds distincts.

De plus, l'Empire Vie considère la sensibilité du ratio du TSAV de la société par rapport aux variations des taux d'intérêt des marchés. Le tableau suivant illustre l'incidence d'une baisse immédiate des taux d'intérêt de 50 points de base et d'une baisse du taux de réinvestissement initial (TRI) présumé de 50 points de base pour les affaires d'assurance sans participation et les garanties de fonds distincts pour le 31 mars 2020 et le 31 décembre 2019. Il ne tient pas compte des variations potentielles du taux de réinvestissement ultime. Les obligations disponibles à la vente offrent une compensation économique naturelle au risque de taux d'intérêt qui découle des passifs des produits de l'Empire Vie.

Sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt du marché TSAV	Incidence d'une baisse de 50 points de base
31 mars 2020 - Ratio total du TSAV	(2) %
31 décembre 2019 - Ratio total du TSAV	1 %

Résultats trimestriels

Le tableau ci-dessous résume divers résultats financiers sur une base trimestrielle pour les huit trimestres les plus récents :

	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin
(en milliers de dollars, sauf pour les données par action)	2020	2019	2019	2019	2019	2018	2018	2018
Produits	2 \$	249 \$	475 \$	603 \$	788 \$	289 \$	197 \$	388 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	(32) \$	76 \$	35 \$	20 \$	43 \$	6 \$	35 \$	57 \$
Résultat par action - de base et dilué	(32,05) \$	77,25 \$	35,29 \$	20,45 \$	43,59 \$	6,36 \$	35,73 \$	58,14 \$

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Énoncés et renseignements prospectifs

Certains énoncés du présent rapport de gestion sur les prévisions actuelles et futures, les attentes et les intentions, les résultats, la croissance et la rentabilité des parts de marché, les objectifs stratégiques ou tout autre évènement ou développement futur de l'Empire Vie constituent des énoncés et des renseignements prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les mots « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre », « planifier », « avoir l'intention », « tendre », « indiquer », « projeter », « croire », « estimer », « évaluer », « probablement » ou « potentiellement » ou des variantes de ces mots visent à signaler les énoncés et renseignements prospectifs. Bien que la direction croie que les prévisions et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés et les renseignements prospectifs sont raisonnables, il faut éviter de faire confiance de manière non justifiée aux énoncés et renseignements prospectifs parce qu'il n'existe aucune garantie qu'ils s'avéreront exacts. De par leur nature, ces énoncés et renseignements prospectifs sont assujettis à divers risques et diverses incertitudes, ce qui pourrait avoir pour effet un écart substantiel dans les résultats et les projections réels par rapport aux résultats et aux projections prévus. Ces risques et incertitudes comprennent, mais sans s'y limiter, les risques de marché, y compris les risques boursiers, de couverture, de taux d'intérêt, de change; les risques de liquidité; les risques de crédit tels que les risques de contrepartie; les risques d'assurance, dont les risques liés à la mortalité, au comportement des titulaires de polices, aux dépenses, à la morbidité, à la conception et à l'établissement des prix des produits, à la souscription, aux demandes et à la réassurance; les risques opérationnels, incluant le risque juridique, le risque de conformité à la réglementation, le risque de modèle, les risques liés aux ressources humaines, aux tiers, aux technologies, à la sécurité de l'information et à la continuité des activités; et les risques commerciaux, comme les risques se rapportant à la concurrence, à la solidité financière, à la suffisance du capital, aux réseaux de distribution, aux changements apportés aux lois fiscales, aux litiges, les risques d'atteinte à la réputation, ceux liés aux politiques de gestion du risque, à la propriété intellectuelle et à la propriété importante des actions ordinaires. Pour en savoir davantage sur ces risques, veuillez consulter la section intitulée « Facteurs de risque » de la notice annuelle de l'Empire Vie qui se trouve au www.sedar.com.

Parmi les faits ou les hypothèses d'importance utilisés pour établir une conclusion ou faire une estimation présentée dans les énoncés et les renseignements prospectifs, notons l'hypothèse que l'économie générale et les taux d'intérêt demeurent relativement stables, les hypothèses relatives aux taux d'intérêt, aux taux de mortalité et aux passifs des contrats ainsi que l'hypothèse que les marchés de capitaux continuent de fournir un accès aux capitaux. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des éléments pouvant avoir une incidence sur l'Empire Vie. Toutefois, ils doivent être examinés attentivement et les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs formulés aux présentes ou dans les documents reproduits aux présentes.

Dans la mesure où l'information prospective dans ce rapport de gestion constitue des renseignements financiers prospectifs ou des perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, ces déclarations sont fournies afin d'illustrer des avantages potentiels et les lecteurs doivent être prévenus que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les renseignements financiers prospectifs et les perspectives financières sont fondés sur les hypothèses et sont assujettis aux risques énoncés ci-dessus.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont formulés entièrement sous réserve de la présente mise en garde. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de l'Empire Vie et à l'information sur celle-ci pour prendre une décision, les investisseurs et autres devraient peser avec soin les faits et les hypothèses qui précèdent et d'autres incertitudes et évènements potentiels. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces renseignements prospectifs donnés à la date de la présente ou à la date indiquée et utiliser de tels renseignements à d'autres fins que celles qui ont été prévues. L'Empire Vie ne s'engage ni à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés et renseignements prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'évènements futurs ou autre après la date de ce document, à moins que la loi ne l'exige.

Mesures non conformes aux normes IFRS

L'Empire Vie a recours à des mesures non conformes aux normes IFRS, y compris les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les sources de bénéfices, les actifs sous gestion, les ventes de primes annualisées, ainsi que les ventes brutes et nettes de fonds communs, de fonds distincts et de rentes fixes, pour fournir aux investisseurs des mesures complémentaires de son rendement financier et d'exploitation et pour mettre en évidence les tendances de ses activités de base qui, autrement, pourraient ne pas être dégagées par les seules mesures financières conformes aux normes IFRS. L'Empire Vie croit également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux IFRS pour évaluer les émetteurs. La direction de l'Empire Vie utilise ces mesures afin de faciliter la comparaison du rendement des activités d'une période à l'autre, d'établir des budgets d'exploitation annuels et de déterminer les composantes de la rémunération des dirigeants. L'Empire Vie est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile à ses actionnaires et à ses titulaires de polices en leur permettant d'évaluer ses résultats financiers sous-jacents.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires** est une mesure de rentabilité qui présente le résultat net disponible aux actionnaires ordinaires sous forme de pourcentage du capital moyen déployé pour réaliser des bénéfices.

Les **sources de bénéfices** répartissent les revenus de l'Empire Vie en différentes catégories, qui sont utiles pour évaluer le rendement de la société. Ces catégories incluent les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur, l'effet des nouvelles affaires, les gains actuariels et les pertes actuarielles, les mesures de gestion et les modifications des hypothèses, ainsi que les bénéfices relatifs à l'excédent. Les composantes des sources de bénéfices font l'objet d'un rapprochement avec le résultat net. Consultez la section « Vue d'ensemble » plus haut dans ce rapport.

Les **ventes de primes annualisées** sont une méthode de mesure du volume d'affaires. Elles correspondent à la prime que la société s'attend à recevoir dans les douze premiers mois pour toute nouvelle police d'assurance individuelle ou collective vendue durant la période. L'Empire Vie utilise également les ventes brutes et nettes de fonds communs de placement et de fonds distincts pour calculer le volume d'affaires.

Les **actifs sous gestion** sont une mesure non conforme aux IFRS des actifs gérés par l'Empire Vie et comprennent les actifs du fonds général ainsi que les actifs de fonds communs de placement et de fonds distincts. Ils représentent les actifs totaux de l'Empire Vie et les actifs dans lesquels ses clients investissent.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des actifs sous gestion et des actifs totaux des états financiers de l'Empire Vie :

Rapprochement des actifs sous gestion

Aux	31 mars 2020	31 décembre 2019
(en millions de dollars)		
Actifs sous gestion		
Actifs du fonds général	9 162 \$	9 462 \$
Actifs des fonds distincts	7 065	8 499
Total des actifs selon les états financiers	16 227	17 961
Actifs des fonds communs de placement	112	139
Actifs sous gestion	16 339 \$	18 100 \$

Le tableau ci-dessus comprend les montants suivants détenus dans les régimes à prestations définies de l'Empire Vie :

Aux	31 mars 2020	31 décembre 2019
(en millions de dollars)		
Actifs des régimes à prestations définies		
Actifs des fonds distincts	169 \$	203 \$
Actifs des fonds communs de placement	12	14

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »